

PSE1

Premiers Secours en Équipe de niveau 1

> Première formation ou recyclage

Wattignies ou sur demande 



Certificat de compétences de l'unité d'enseignement
 « Premiers Secours en Équipe de niveau 1 »

Objectifs

Première formation

- + Évoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi
- + Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour soi-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants
- + Réaliser un bilan et assurer sa transmission aux services appropriés avant de surveiller la victime
- + Réaliser les gestes de premiers secours face à une personne
- + Assister des équipiers secouristes, lors des manœuvres d'immobilisations, de relevage ou de brancardage
- + Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime

Formation de recyclage

Les objectifs sont identiques à ceux de la première formation, avec :

- + Réaffirmer le rôle de secouriste
 - Assurer la sécurité individuelle et collective,
 - Examiner la victime,
 - Alerter les secours appropriés,
 - Réaliser les gestes de secours nécessaires et possibles,
 - Surveiller la ou les victimes dans l'attente des secours.

L'unité d'enseignement « Premiers Secours en Équipe de niveau 1 » a pour objectif de faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

Atouts pédagogiques

- + Exposé interactif
- + Démonstration pratique
- + Démonstration pratique dirigée
- + Des formateurs d'expérience
- + Le CREPS fait partie de l'Équipe Pédagogique Nationale de Secourisme et est précurseur des évolutions en termes de formations



Céline STUYVAERT

Coordonnatrice du PSC1 ou remise à niveau
celine.stuyvaert@creps-wattignies.sports.gouv.fr

Gestion et suivi administratifs

formation@creps-wattignies.sports.gouv.fr



PREMIÈRE FORMATION

- + Durée de la formation : 42 h
- + Sessions sur demande avec un minimum de participants

PARTIE 1 - 2H00

Évaluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi

PARTIE 2 - 2H30

Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants

PARTIE 3 - 3H30

Réaliser un bilan et assurer sa transmission aux services appropriés

PARTIE 4 - 26H30

Réaliser les gestes de premiers secours face à une personne :
+ victime d'une obstruction des voies aériennes | 2h30
+ victime d'un saignement abondant | 2h30
+ ayant perdu connaissance | 3h30
+ en arrêt cardiaque | 8h30
+ victime d'une détresse respiratoire, circulatoire ou neurologique | 2h00
+ présentant un malaise | 2h00
+ présentant un traumatisme des membres ou de la peau | 5h30

PARTIE 5 - 2H00

Assister des équipiers secouristes, lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage

PARTIE 5 - 6H00

Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime

RECYCLAGE

- + Durée de la formation : 6 h
- + Sessions sur demande avec un minimum de participants

Révision et adaptation des :

- + techniques de premiers secours qui sont réalisables par un seul secouriste, sans matériel
- + techniques qui nécessitent un matériel spécifique de premiers secours et qui font partie du lot minimum ou complémentaire de premiers secours

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cas pratique